



Marché Public de maîtrise d'œuvre

**Mission de base  
Missions optionnelles DIAG et OPC**

**Pour la mise en place  
d'une sur-toiture  
sur le gymnase Jean Zay**

Règlement de consultation

Date limite de remise des offres :  
**Vendredi 27 septembre 2024 à 12h00**

Maître d'ouvrage : Commune de Cébazat

8 bis, cours des Perches  
63118 CÉBAZAT  
[contact@cebazat.fr](mailto:contact@cebazat.fr)  
[mairie.marches-publics@cebazat.fr](mailto:mairie.marches-publics@cebazat.fr)  
04.73.16.30.23

## **SOMMAIRE**

### **ARTICLE 1 : IDENTIFIANTS**

### **ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE**

### **ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES**

#### **3 - 1 : Visite du site**

#### **3 - 2 : Présentation des candidatures**

#### **3 - 3 : Présentation des offres**

#### **3 - 4 : Transmission des dossiers des entreprises**

#### **3 - 5 : Critères de sélection des offres**

#### **3 - 6 : Variante(s)**

#### **3 - 7 : Date limite de réception des dossiers**

#### **3 - 8 : Délai de validité des offres**

#### **3 - 9 : Négociation**

### **ARTICLE 4 : RENSEIGNEMENTS**

#### **4 - 1 : D'ordre technique**

#### **4 - 2 : D'ordre administratif**

## **ARTICLE 1 : IDENTIFIANTS**

### Acheteur public

COMMUNE DE CEBAZAT

8 bis, cours des Perches 63118 CEBAZAT

Tél. : 04-73-16-30-30 (service Commande Publique : 30-23)

Site internet : [www.cebazat.fr](http://www.cebazat.fr)

Courriel : [mairie.marches-publics@cebazat.fr](mailto:mairie.marches-publics@cebazat.fr)

### Personne représentant l'Acheteur public

Monsieur Flavien NEUVY, Maire de CEBAZAT

## **ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché vise à permettre à la Ville de CEBAZAT de se doter d'un maître d'œuvre chargé d'une mission de base pour une réhabilitation de bâtiment, ainsi que deux éventuelles missions optionnelles DIAG et OPC, en vue de la mise en place d'une sur-toiture sur le gymnase Jean Zay du complexe sportif Jean-Marie BELLIME à CEBAZAT.

Mission de base : AVP, PRO, ACT, EXE/VISA, DET et AOR

Missions optionnelles : DIAG et OPC

N° CPV principal : 71240000 services d'architecture, d'ingénierie et de planification

N° CPV accessoire : 452610006-4 travaux de couverture et travaux connexes

Marché à lot unique, variantes non admises.

- ✚ Liste des sites concernés : Gymnase Jean Zay - Complexe sportif JM Bellime  
87 rue Jules Ferry 63118 CEBAZAT

- ✚ Planning de la consultation :

Date d'envoi de l'AAPC :	Mardi 9 juillet 2024
Date de visite du site :	Jeudi 05 septembre 2024 à 14H00
Date limite de réception des offres :	Vendredi 27 septembre 2024 à 12H00
Date prévisionnelle de notification du marché :	Semaine 42
Date prévue de début d'exécution du marché :	Semaine 47

## **ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Le présent marché est passé sur procédure adaptée prévue à l'article L. 2123-1 et suivants du code de la commande publique (CCP).

### **3 – 1 : Visite du site**

Une visite non obligatoire et collective du bâtiment sera organisée par Monsieur Romain BRUGNE, Directeur des Services Techniques, **le jeudi 5 septembre 2024 à partir de 14h00.**

Toute demande de visite ultérieure transmise au-delà de ce créneau sera rejetée.

Le rendez-vous se fera sur le parc de stationnement du complexe sportif JM Bellime.

### **3 – 2 : Présentation des candidatures**

Tous les documents relatifs à la candidature seront rédigés en langue française.

### Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Quelle que soit la forme juridique du candidat, en entreprise seule ou en groupement d'entreprises, l'équipe sera composée a minima d'un Architecte inscrit à l'Ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre des textes nationaux et communautaires en vigueur.

Le candidat peut s'adjoindre tous types de compétences techniques qui lui paraîtraient pertinentes pour mener à bien la mission.

Conformément à l'article L. 2142-1 du CCP, le candidat, quelle que soit sa forme, devra garantir son aptitude à exercer l'activité professionnelle, ainsi que ses capacités économique, financière, technique et professionnelle nécessaires à l'exécution du présent marché.

Chaque candidat pourra soumissionner seul ou en groupement et devra transmettre, sur la base de l'article L. 2143-3 du CCP, notamment les pièces suivantes :

- Chiffres d'affaires total des 3 derniers exercices et part en % de l'objet du marché dans ces chiffres d'affaires ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas mentionné aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;
- Références de marchés (3 maxi) sur un objet identique ou similaire lors des 6 dernières années (indiquer la nature, le montant et l'identité de l'acheteur – voir cadre références du dossier) ;
- En lien avec ce dossier de références et le cas échéant, expérience justifiée dans le domaine des sur-toitures ou, à défaut, des réhabilitations de toitures existantes ou équivalents à justifier ;
- Justifications des moyens humains et matériels adaptés :
  - ✓ Moyens numériques (matériels et logiciels) adaptés à la nature de la mission de maîtrise d'œuvre,
  - ✓ Moyens humains en nombre et niveau suffisants au vu de l'importance et des exigences de la mission de maîtrise d'œuvre et notamment des compétences demandées – indication des noms et des qualifications professionnelles des personnes physiques qui seront chargées de l'exécution du marché ;
- Attestations d'assurance professionnelle, en responsabilité civile et garantie décennale ;

Le candidat pourra présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen ou utiliser les documents DC1 et DC2 dûment complétés et signés par le représentant du candidat (téléchargeables gratuitement notamment sur le site internet du ministère de l'économie) ;

### **3 - 3 : Critères de jugement des candidatures :**

- Garanties et capacités techniques et financières ;
- Capacités professionnelles, notamment à traiter les caractéristiques et la complexité du projet envisagé.

### **3 – 4 : Présentation des offres**

Tous les documents relatifs à l'offre seront rédigés en langue française.

Chaque entreprise candidate devra proposer une solution technique complète et conforme au Cahier des Charges Techniques, constituée des pièces suivantes :

- Acte d'engagement, signé(s) et accompagné(s) du cachet de l'entreprise, indiquant le prix forfaitaire de la prestation et incluant tous les frais annexes ;
- A l'appui de l'Acte d'engagement, la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, éventuellement accompagnée d'un devis détaillé, qui précisera notamment les différentes phases de prestations et la répartition entre les intervenants, notamment en cas de cotraitance ;
- CCAP, signé(s) et accompagné(s) du cachet de l'entreprise ;
- Un mémoire technique complet et précis qui indiquera notamment :
  - ✓ Une présentation de l'équipe de travail et des moyens humains, matériels et techniques mis à la disposition du marché (composition de l'équipe, qualifications de ses membres, références communes etc – voir cadre de références) ;
  - ✓ La méthodologie de travail qui sera appliquée et le phasage de l'opération qui sera proposé pour mener la mission à son terme ;
- Le mémoire technique sera complété, le cas échéant, d'un cadre reprenant des références (3 maximum) dans le domaine des sur-toitures ou, à défaut, des réhabilitations de toitures existantes ou équivalents à justifier ;
- Un calendrier prévisionnel de déroulement des phases études et travaux ;

### **3 - 5 : Transmission des dossiers des entreprises**

Les dossiers de candidature et d'offres devront être transmis par voie dématérialisée et déposés, avant la date limite indiquée à l'article 3-8 du présent règlement, sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com) utilisée également en principe pour :

- la mise à disposition des documents de la consultation,
- les échanges entre l'acheteur et les entreprises (questions/réponses, demandes de compléments d'informations etc...),

Le format principal des documents transmis par les entreprises sera le format pdf. Le candidat a la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde de son dossier dématérialisé, au format papier ou au format physique électronique (par exemple clé USB), qui pourront être transmis soit par la voie postale soit par remise directe en Mairie (8 bis cours des Perches 63118), contre récépissé.

### **3 - 6 : Critères de sélection des offres**

Valeur technique – 50 %, incluant notamment :

- Composition de l'équipe dédiée à l'exercice de la mission, expériences des membres et cohérence avec le projet ;
- Méthodologie d'exécution de la mission en phase études et travaux : compréhension du projet, organisation de l'équipe, démarche qualité, contenu des éléments de mission ;
- Pertinence des références et correspondance avec le présent projet ;

Qualité et pertinence du calendrier prévisionnel de l'opération – 20 % ;

Conditions financières – 30 %, incluant le prix de la prestation ainsi que sa décomposition, et l'ensemble des frais annexes associés ;

### **3 - 7 : Variante(s)**

Sans objet.

### **3 - 8 : Date limite de réception des dossiers**

**Vendredi 27 septembre 2024 à 12h00**

### **3 - 9 : Délai de validité des offres**

Fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des dossiers des entreprises.

### **3 - 10 : Négociation**

L'Acheteur public se réserve le droit de procéder à une négociation avec les candidats (3 maximum) ayant remis les offres jugées les plus intéressantes, après un 1<sup>er</sup> classement établi sur la base des critères énoncés ci-dessus.

La négociation pourra être engagée librement avec les candidats sélectionnés et conduite dans le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement des candidats à la commande publique. Elle pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur les précisions techniques apportées afin d'optimiser l'offre financière.

L'offre finale sera jugée selon les critères énoncés ci-dessus et le classement final sera établi sur cette base.

Le cas échéant, la négociation prendra la forme d'échanges écrits avec le ou les candidat(s) retenu(s).

Les candidats devront répondre dans les conditions de forme et de délai indiqués par des courriels de sollicitation.

En cas de rencontre avec les candidats, une convocation sera transmise aux candidats en amont de la négociation. Un compte-rendu sera rédigé.

Quelle que soit leur forme, à l'issue des négociations, les candidats remettront leur offre finale dans un délai maximal indiqué lors des échanges. La date de remise des offres finales sera identique pour tous les candidats concernés.

## **ARTICLE 4 : RENSEIGNEMENTS**

### **4 – 1 : D'ordre technique**

Monsieur Romain BRUGNE, directeur des services techniques

Tél. : 04-73-16-30-33

Courriel : [romain.brugne@cebazat.fr](mailto:romain.brugne@cebazat.fr)

### **4 – 2 : D'ordre administratif**

Monsieur Jérôme LAURENT, responsable des services Finances/Commande Publique

Tél. : 04-73-16-30-23

Courriel : [jerome.laurent@cebazat.fr](mailto:jerome.laurent@cebazat.fr)